

REGLEMENT SPORTIF ACADEMIQUE

SITE DE TOULOUSE

Edition 2024-2025

Le présent règlement est en vigueur pour l'année universitaire en cours et chaque équipe engagée dans les diverses formules de championnats organisés dans l'académie s'engage à le respecter. En cas d'absence de règlement spécifique FFSU, application des règlements civils fédéraux.

1. Nombre de joueurs et durées des rencontres

Score nul à la fin du temps réglementaire :

SPORTS	NOMBRE DE JOUEURS(SES)					DURÉE DES MATCHES	DURÉE DE LA PROLONGATION	TEMPS MORTS (Si les créneaux horaires le permettent)
	Mini. sur le terrain pour que le score soit validé	Maximum sur le terrain	Maximum pouvant entrer en jeu (1)	Cas particuliers (voir légende ci-dessous)	Remplacements			
BASKET-BALL (7)	4	5	10	(2)	A la volée, illimités	2x20'	3' puis panier en or (8)	1' par équipe et par mi-temps
BEACH-VOLLEY	2	2	2	-	Aucun	1 set de 21 pts	Aucune	Aucun
FOOTBALL FEMININ A 8	6	8	13	(2)	A la volée, illimités	2x25'	Tirs au but direct (8)	1' par équipe et par mi-temps
FOOTBALL MASCULIN	8	11	16	(2)	Illimités, sur arrêt de jeu	2x45'	Tirs au but direct (8)	Aucun
HANDBALL	4	7	14	-	A la volée, illimités	2x20' (Finales de 2x30')	Tirs au but direct (8)	1' par équipe et par mi-temps
RUGBY	12	15	25	(3)	A la volée, illimités	2x35'	Aucune	Aucun
RUGBY A 7	6	7	14	(4)	A la volée, illimités	2x20'	Aucune	Aucun
RUGBY A 13	10	13	17	-	A la volée, illimités	2x40'	Aucune	Aucun
VOLLEY BALL 4x4	3	4	5	(6)	A la volée, illimités	3 sets de 21 pts	Aucune	(5)
VOLLEY BALL 6x6	5	6	12	(6)	A la volée, illimités	3 sets de 21 pts	Aucune	(5)

(1) Possibilité d'être plus nombreux après entente entre les capitaines et l'arbitre avant le début du match.

(2) Si l'équipe incomplète se présente à 3 (basket), 5 (foot féminin) et 7 (foot masculin), la rencontre doit obligatoirement avoir lieu. Le match _quelque soit le score_ sera déclaré perdu avec 0 point pour l'équipe incomplète, mais sans sanction financière.

(3) Rugby : Possibilité de jouer à 12 contre 12 si l'effectif est inférieur à 15 avec validation du score.

(4) Rugby à 7 : Possibilité de jouer à 6 contre 6 si l'effectif est inférieur à 7 avec validation du score.

(5) Volley : Temps morts techniques à 8 et 16 pts + 2 temps morts tactiques par équipe et par set.

(6) Volley : En poules acad., match possible à 3 (en 4x4) ou à 5 (en 6x6) avec score validé. En phases finales, obligation d'avoir l'effectif complet (si blessure, le match continue)

(7) Basket : 1 seul entre-deux en début de match, ensuite le ballon sera donné alternativement aux équipes à chaque entre-deux.

(8) En phases finales uniquement.

Dans le cadre d'un championnat :

- **Basket, Football, handball et Rugby** : le match nul est enregistré

Dans le cadre de qualification sur une seule rencontre (Finales et matchs de classement) en cas de score nul en fin de rencontre :

- Football, tirs au but (pas de prolongation).
- Handball, jets de 7 mètres par série de 5 (pas de prolongation).
- Rugby, pas de prolongation. Nombre d'essais marqués puis tirs au but si nécessaire (en rugby féminin : à 15m face aux poteaux).
- Basket, prolongations de 3' puis but en or.

2. Décompte des points pour établir le classement

Basket /Hand	Match gagné =	3 points	
	Match nul =	2 points	
	Match perdu =	1 point	
	Forfait =	0 point	
Football	Match gagné =	4 points	
	Match nul =	2 points	
	Match perdu =	1 point	
	Forfait =	0 point	
Rugby	Match gagné =	4 points	
	Match nul =	2 points	
	Match perdu =	0 point	
	Forfait =	0 point	
	Bonus offensif =	1 point	} Uniquement en Rugby Masculin
Bonus défensif =	1 point		
Volley	Si l'équipe gagne 3/0 =	4 points	
	Si l'équipe gagne 2/1 =	3 points	
	Si l'équipe perd 1/2 =	2 points	
	Si l'équipe perd 3/0 =	1 point	
	Forfait =	0 point	

En cas d'égalité à la fin d'une poule, les équipes seront départagées par la prise en compte successive des facteurs suivants :

Pour tous les sports, le premier critère est le nombre de forfait constaté.

Basket :

Quel que soit le nombre d'équipes concernées :

- 1 - Classement particulier des équipes concernées. Un second classement sera établi en tenant compte uniquement des équipes à égalité.
- 2 - S'il y a encore égalité, les équipes seront classées selon leur goal-average, en tenant compte seulement des résultats des rencontres des équipes concernées
- 3 - S'il y a encore égalité, le classement sera fait par goal-average général

Football :

Quel que soit le nombre d'équipes concernées :

- 1 - Si plus de 2 équipes sont ex-aequo, un nouveau classement sera établi en tenant compte uniquement des équipes à égalité
- 2 - Différence de buts relative aux matchs opposant les ex-æquo (goal-average particulier)
- 3 - Différence de buts sur l'ensemble des matchs de la poule (goal-average général)
- 4 - Meilleure attaque ; meilleure défense
- 5 - Tirage au sort

Handball :

Quel que soit le nombre d'équipes concernées :

- 1 - Différence des buts marqués et des buts encaissés entre les équipes concernées (goal-average particulier)
- 2 - Différence des buts marqués et des buts encaissés sur l'ensemble de la compétition (goal-average général)
- 3 - Le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées
- 4 - Le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de la compétition
- 5 - Tirage au sort

Rugby :

Quel que soit le nombre d'équipes concernées :

- 1 - Sanctions individuelles encourues dans la poule (exclusions définitives uniquement)
- 2 - Plus grande différence entre le nombre d'essais marqués et concédés sur l'ensemble des rencontres ayant opposé entre elles les équipes restant concernées
- 3 - Goal-average sur l'ensemble des rencontres ayant opposé entre elles, les équipes restantes concernées (goal-average particulier)
- 4 - Goal-average sur l'ensemble des rencontres (goal-average général)
- 5 - Plus grande différence entre le nombre d'essais marqués et concédés dans toutes les rencontres
- 6 - Plus grand nombre de points marqués dans toutes les rencontres
- 7 - Plus grand nombre d'essais marqués dans toutes les rencontres

Volley :

Quel que soit le nombre d'équipe concernées :

- 1 - Classement particulier des équipes concernées. Un second classement sera établi en tenant compte uniquement des équipes à égalité
- 2 - En cas d'égalité, le vainqueur est déterminé au set-average général, puis au point-average général. Le calcul s'effectue au quotient.

3. Déroulement des rencontres

La FFSU fixe le lieu et l'horaire de la rencontre. L'horaire indiqué étant celui de début du match. Tous les matchs doivent être joués, même dans le cas d'une rencontre sans enjeu, au risque d'application de l'article 1 du paragraphe « Forfait et report de match ».

En cas d'interruption d'une rencontre (conditions climatiques, extinction des lumières, retard etc...), la FFSU Toulouse se réserve le droit de décider ou non de la reprogrammation de celle-ci.

Tous les joueurs d'une même équipe doivent porter un maillot identique numéroté et si possible aux couleurs de l'Association Sportive. Les couleurs de maillots sont demandées dans le formulaire d'inscription et sont consultables sur le lien des calendriers.

4. Retard d'une équipe

Une équipe qui n'est pas en mesure de se présenter en tenue sportive sur le lieu et à l'horaire indiqués de la rencontre, devra impérativement prévenir la FFSU Toulouse et si possible le responsable de l'équipe adverse.

Tout retard supérieur à 15 mn et non informé engendrera obligatoirement un match perdu par pénalité pour l'équipe concernée.

5. Licences

Tout joueur d'une équipe doit présenter **OBLIGATOIREMENT** son numéro de licence FFSU valide et sa carte d'étudiant avec photo (ou à défaut une pièce d'identité officielle).

Les A.S. devront impérativement faire la saisie avant la présence des joueurs sur le terrain. Seuls les étudiants enregistrés sur internet sont effectivement licenciés.

Attention ! Tout défaut de licence sera sanctionné par la perte de la rencontre pour l'équipe fautive.

La mise en place de la dématérialisation des licences permet à chaque étudiant et/ou chaque responsable d'équipe d'éditer, soit sa ou ses licence(s) sur papier, soit établir un listing des membres de son équipe pour présentation lors des rencontres à l'arbitre ou au capitaine adverse.

6. Règles de brûlage entre plusieurs équipes d'une même AS

Lorsqu'une Association Sportive engage plusieurs équipes dans le même sport : Cette règle ne s'applique pas durant les brassages, uniquement à partir de la 2ème partie du championnat (cette règle peut être différente selon les sports)

		SANCTION
Équipes en divisions différentes	INTERDICTION de JOUER en DIVISION INFÉRIEURE si 3 matches ont été joués dans la division supérieure	- MATCH PERDU PAR PÉNALITÉ - SI RÉCIDIVE DANS L'ÉQUIPE : EXCLUE
Équipes dans la même division	Possibilité de passer dans une autre équipe de la même AS, dans la limite de 2 matches par semaine (sauf rugby : si 2 équipes au même niveau durant les phases de poules, les listes des joueurs sont nominatives)	

7. Forfaits et reports de match

1 - En cas de forfait d'une équipe, cette équipe aura **match perdu** et **se verra attribuer 0 point**. Il sera établi une feuille de match avec l'attribution des scores suivants :

Basket	45 - 00	Rugby	25 - 00
Handball	20 - 00	Volley	03 - 00
Football	03 - 00		

De plus, **en cas de forfait non prévenu ou prévenu moins de 24h à l'avance**, l'équipe devra s'acquitter du paiement des frais suivants : totalité de l'arbitrage, amende (25€ + 15€ d'indemnisation pour l'équipe adverse si elle s'est rendue sur le lieu de la rencontre) et en cas de déplacement de l'adversaire, paiement des frais de déplacement (sur le barème du règlement administratif de la FFSU Toulouse)

Au deuxième forfait, l'équipe sera déclarée forfait général.

2 - En cas de forfait général déclaré en cours de championnat, l'équipe sera éliminée de la poule et tous les résultats et points obtenus lors des confrontations avec cette équipe ne seront pas pris en compte pour l'établissement du classement.

En revanche, si des joueurs de cette équipe sont sous le coup d'une sanction disciplinaire, celle-ci sera maintenue et les poursuites réglementaires engagées.

3 - **Aucun report de match** sauf sur décision de la FFSU (intempéries, problèmes d'installations sportives, doublon avec un match de conférence ou CF).

8. Tarifs des arbitrages

Chaque responsable d'équipe paie la moitié du montant ci-dessous à l'arbitre, avant le début du match.

	Championnat d'académie	
	Arbitres Officiels	FFSU
BASKET	22€	16€
FOOTBALL	28€	24€
FOOT A 8	22€	22€
HANDBALL	22€	16€
RUGBY, RUGBY A 13	24€	---
VOLLEY	22€	16€

9. Transmission des résultats et des feuilles de match

L'arbitre est le garant de la feuille de match et doit la transmettre à la LSUO.

En cas d'absence de l'arbitre, l'équipe qui reçoit (celle nommée en 1^{er} sur le calendrier) devra assurer l'arbitrage (sauf entente des 2 capitaines), le remplissage et la transmission de la feuille de match dès le lendemain de la rencontre.

* En rugby, pas de match sans arbitre. Le match sera reprogrammé.

10. Informations diverses

- **LICENCES EXTERIEURES :**

Un licencié doit obligatoirement jouer dans l'équipe de son Association Sportive d'origine.

Un licencié ne disposant pas dans sa propre A.S. d'une équipe dans le sport considéré pourra être autorisé par la Ligue Régionale du Sport U à intégrer l'équipe d'une A.S. du même site de Ligue (dans les limites définies dans les Dispositions Particulières des sports concernés).

Une équipe (Sports collectifs et sports individuels par équipe) peut intégrer une ou des licences « individuelles » et « extérieures » (à l'A.S concernée) dans la limite du nombre maximum indiqué dans les Dispositions Particulières des sports concernés. Dans tous les cas, une demande écrite devra être envoyée par mail au responsable sportif de la Ligue.

- **INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENTS :**

Versées automatiquement aux associations sportives (pour les déplacements hors département), au vu de la feuille de match, selon le barème voté en assemblée générale.

- **SUPPORTERS & ETAT D'ESPRIT :**

Les supporters de chaque équipe sont sous la responsabilité de cette dernière et de son capitaine durant tout leur temps de présence sur les installations. Ils doivent se conformer aux règlements intérieurs des structures accueillant les rencontres sportives.

Tout débordement, incivilité, dégradation et autres désagréments occasionnés par des supporters sera imputé à l'équipe d'appartenance, la sanction sera déterminée en fonction de la gravité de la faute avérée.

Dans le cas où les supporters des deux camps commettent des infractions aux règlements, les deux équipes pourront être sanctionnées simultanément et de manière semblable.

Les étudiants engagés dans les différents championnats étant tous des représentants de la FF Sport U, ils se doivent de respecter un état d'esprit sportif et fair-play nécessaire au bon déroulement des rencontres et des championnats.

Le respect des arbitres par les joueurs, coachs et supporters est fondamental, aucun débordement vis-à-vis d'eux ne sera toléré, et cela à tous les niveaux.

- **CATEGORIES DE LICENCES FFSU**

Une personne souhaitant s'investir auprès d'une équipe alors qu'elle n'a pas de licence sportive doit avoir obligatoirement souscrire une « **licence dirigeant** » (gratuite).

De même, un étudiant **souhaitant arbitrer ou se former à l'arbitrage** doit détenir une « **licence arbitre** » (gratuite).

JE SOUHAITE	LICENCE DIRIGEANT (Gratuite)	LICENCE ARBITRE (Gratuite)	LICENCE SPORTIVE (Tarif Asso. Sportive)
ENCADRER MON EQUIPE	X		X
ARBITRER		X	
JOUER			X
OU PRENDRE LA LICENCE ?	ASSO. SPORTIVE	LSUO - FFSU	ASSO. SPORTIVE